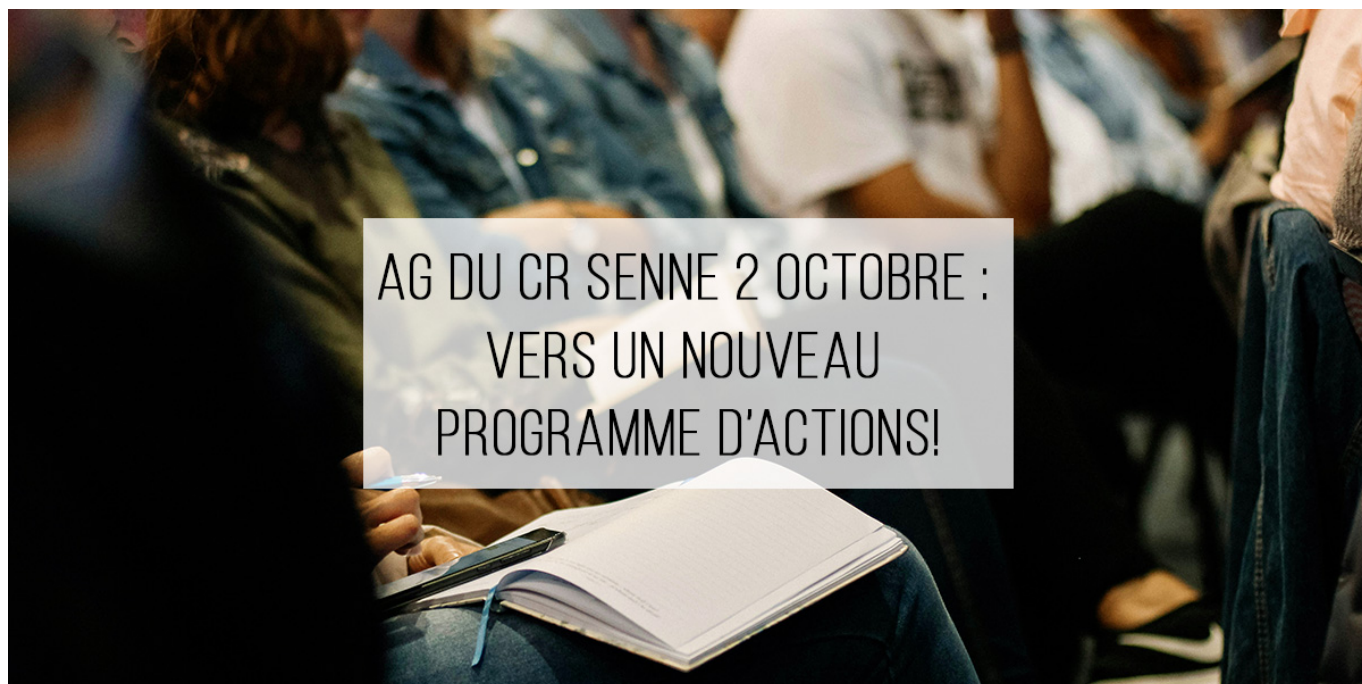




AG du CR Senne 2 octobre : vers un nouveau Programme d'actions!

L'Assemblée générale du Contrat de Rivière Senne s'est réunie ce 2 octobre pour la deuxième fois en 2025. Une trentaine de personnes, membres et invités, étaient présentes, en plus de la cellule de coordination, dans le cadre prestigieux du Château Cheneau à Braine-l'Alleud.

L'occasion pour l'équipe du CR Senne de présenter ses avancées dans ses différentes missions en 2025, mais aussi de présenter le nouveau projet de programme d'actions qui couvrira les années 2026 à 2028, et qui est le fruit des contributions de l'ensemble des partenaires du CR Senne. Ce programme compte 437 actions pour 45 maîtres d'œuvre différents (dont la Cellule de coordination). Ces actions découlent des constats de l'inventaire (actions de résolution de points noirs) mais ce sont aussi d'autres actions prévues telles que la réalisation de l'assainissement des eaux usées, la construction de zones de rétention d'eau, les actions de sensibilisation, etc.

L'AG du CR Senne a validé ce projet de Programme d'actions, qui sera soumis au Ministre de tutelle pour approbation. Les partenaires du CR Senne et le Ministre pourront alors se réunir lors d'une cérémonie symbolique de signature de ce nouveau « protocole d'accord » pour les années 2026 à 2028, synonyme de « Contrat » (d'engagement moral) entre les partenaires du Contrat de Rivière Senne. Le plus important évidemment est de mettre en œuvre ces actions pour nos eaux, et la cellule de coordination du CR Senne soutiendra les partenaires dans cette mise en œuvre au fil des 3 années ...

Pour consulter librement notre Programme d'Actions actuel (2023-2025), veuillez vous rendre sur le site www.pa-contratsriviere.be qui reprend l'ensemble des PA des 14 Contrats de Rivière de Wallonie. Les nombreux filtres à votre disposition permettent de préciser votre recherche et de suivre l'état d'avancement des actions programmées.